

07 JAN. 2010

Décision n° 0025 /MSHP/CAB du portant nomination du Président, du Vice-président, du Secrétaire et du Secrétaire adjoint du Comité national d'Experts Indépendants pour la Vaccination et les Vaccins de la Côte d'Ivoire (CNEIV-CI).

LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2007-450 du 29 mars 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2007-456 du 07 avril 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2007-458 du 20 avril 2007 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret N°2007-507 du 13 Juin 2007 portant organisation du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- Vu l'arrêté n°117 MSHP/CAB du 06 mai 2009 modifiant l'arrêté n°254/MSHP/CAB du 10 septembre 2007 portant organisation et fonctionnement du Programme Elargi de Vaccination ;
- Vu l'arrêté n°226 MSHP/CAB du 16 décembre 2009 portant création, organisation, attributions et fonctionnement du Comité National d'Experts Indépendants pour la Vaccination et les vaccins de la Côte d'Ivoire (CNEIV-CI) ;
- Vu la décision n° 0024 MSHP/CAB du portant nomination des membres du Comité National d'Experts Indépendants pour la Vaccination et les vaccins de la Côte d'Ivoire (CNEIV-CI) ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Madame TAGLIANTE-SARACINO Janine, Professeur titulaire en santé publique, est nommée **Présidente** du Comité national d'Experts Indépendants pour la Vaccination et les Vaccins de la Côte d'Ivoire (CNEIV-CI).

Article 2 :

Monsieur BISSAGNENE Emmanuel, Professeur titulaire en maladies infectieuses et tropicales, est nommé Vice-président du Comité national d'Experts Indépendants pour la Vaccination et les Vaccins de la Côte d'Ivoire (CNEIV-CI).

Article 3:

Monsieur DAGNAN N'Cho Simplicie, Maître de conférences agrégé en santé publique, est nommé **Secrétaire** du Comité national d'Experts Indépendants pour la Vaccination et les Vaccins de la Côte d'Ivoire (CNEIV-CI).

Article 4:

Monsieur DOUBA Alfred, médecin, spécialiste en santé publique, est nommé **Secrétaire adjoint** du Comité national d'Experts Indépendants pour la Vaccination et les Vaccins de la Côte d'Ivoire (CNEIV-CI).

Article 5:

La présente décision prend effet à compter de sa date de signature et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 07 JAN. 2010

Ampliations :

- Présidence
- Primature
- Intéressés
- JORCI

